

Trail de Montaigu le 18 avril 2021

Règles sanitaires pour lutter contre la propagation du virus COVID-19

1) Partie administrative.

Elle se déroulera au stade de Bouilly en plein air sous des tentes parapluie.

Des flèches au sol et des barrières disposées en couloirs guideront les flux de cette circulation. Deux bénévoles postés aux entrées et sorties feront respecter le sens de circulation.

Pour éviter les attroupements et les files d'attente :

- Aucune inscription (sauf randonnée) sur place le jour du Trail.
- Une enveloppe contenant les dossards sera remise à chaque responsable des clubs inscrits.
- Les remises des dossards seront faites avec des secrétariats éloignés entre eux.
- Pas de contacts au contrôle des pièces d'identité (licence ou certificat médical).
- Pas d'affichages pour indiquer les numéros de dossards par nom d'athlète.
- Pas d'affichages des parcours du Trail.
- Pas d'affichages des résultats du Trail, ils seront diffusés dans la presse et sur Internet sous 24 h.
- Les secrétaires des différents postes administratifs seront masqués.

2) Partie accueil des athlètes.

- Du gel hydroalcoolique sera à disposition au stade.
- Des masques seront disponibles pour les athlètes ayant oublié le leur.
- Pas de buvette, le ravitaillement final sera en libre service avec des bouteilles d'eau minérale de 33 cl individuelles et des denrées sous enveloppes hermétiques.
- Les sanitaires au stade seront disponibles avec des produits désinfectants à disposition.

3) Partie sportive.

Nous attendons environ 700 coureurs et marcheurs + 150 randonneurs.

- Un briefing sera organisé sur la ligne à chaque départ avec les recommandations suivantes :
 - Garder ses distances (environ 1 m).
 - Crachat strictement interdit.
 - Port du masque obligatoire partout sur le stade sauf pendant la course.

- Plus les instructions déclinées dans la partie administrative

- Les coureurs devront être masqués en attendant les ordres du starter. Au signal du départ, ils retireront leurs masques et le placeront dans une poche de leur short ou collant. A l'arrivée de nouveau le port du masque est obligatoire.

- Pour les récompenses le podium traditionnel (boîte) sera supprimé, nous tracerons dans l'herbe les places du premier, du deuxième et du troisième espacées de 2 mètres. Les récompensés seront masqués.

- Pour les ravitaillements sur les parcours, nous mettrons à disposition des bouteilles d'eau minérale de 33 cl individuelles et des denrées sous enveloppes hermétiques.

- Les coureurs seront invités à partir de la manifestation après la proclamation des résultats de leur course, ceci afin de diminuer les présences en nombre sur le terrain du stade.

4) Partie organisation et encadrement.

- Les bénévoles de l'organisation seront systématiquement masqués.

- Respect des gestes barrières en vigueur.

- Respect strict du règlement de la manifestation.

- Limiter au maximum les instants de convivialité.

- Intervenir sur les situations à risques sanitaires.

- Un médecin couvrira la manifestation.

- Une équipe de secouristes sera disponible sur le terrain.

- Après la course, collecte des déchets et masques usagés sur les parcours.

Le comité d'organisation du TOS Athlétisme